AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01-01-2021 AU 24-08-2022

ASSURE PHCIE MODERNE DE SEGUELA N°CLIENT: 00000952

INTERLOCUTEUR DR TIE DJE N°TELEPHONE 0708468685

и°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9104018W	INDIVIDUEL ACCIDENT		152,800		01/01/2022 AU 31/12/2022
2		MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	640,290		01/01/2022 AU 31/12/2022
	TOTAL ASSURANCES (1)			793,090		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	n°CHEQUE	BANQUES	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	6619454	NSIA	14/01/2022	751,856	9104018W	01/01/2022 AU 31/12/2022	152,800
2	6619454	NSIA	17/01/2022	751,856	9300635L	01/01/2022 AU 31/12/2022	111,564
	264,364						
	528,726						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011.

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice

2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 M1le GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 528,726

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces arriérés.

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller $\,$ vos effets de paiement des primes $\,$ à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

